

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1908)**

Heft 70

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Janvier 1908

N° 70

Januar 1908

Prix du Numéro 25 cts.
 Prix de l'abonnement pour non-sociétaires Fr. 5.— par an

Preis der Nummer 25 cts.
 Abonnementspreis für Nichtmitglieder Fr. 5 per Jahr

SOMMAIRE :

1° Assemblée des délégués à Soleure. — 2° Exposition de Soleure. — 3° Exposition de Venise. — 4° Acquisitions de la Commission Fédérale des Beaux-Arts. — 5° Correspondances. Nouvelles des Sections. — 6° L'Art et la Gazette de Lausanne. — 7° Locaux d'Expositions (E. Geiger). — 8° Nouvelles diverses. Concours. — 9° Bulletin des Expositions.

Assemblée des délégués à Soleure.

L'assemblée générale de Fribourg avait décidé que le comité central pourrait réunir, quand il le jugerait convenable, une assemblée de délégués de la société. La première de ces assemblées a eu lieu à Soleure le mercredi 9 octobre 1907, à 9 heures du soir, à l'Hôtel de la Couronne, avec l'ordre du jour suivant :

- 1° Propositions pour les nominations à la commission fédérale des Beaux-Arts.
- 2° Participation de la société à l'exposition de Venise.
- 3° Création d'un fonds de secours. (Proposition de M. Jeanneret.)
- 4° Rapport du comité central sur la conférence des présidents des sociétés artistiques suisses.
- 5° Exposition de la société.

M. Silvestre, président central, présidait. Etaient délégués par la section d'Aarau M. Bolens ; Bâle, MM. de Goumois et Mangold, membre de la Commission fédérale des Beaux-Arts ; Berne, MM. Cuno Amiet, Buri et Tièche ;

Fribourg, M. de Schaller ; Genève, MM. H. van Muyden, Louis Rheiner, Vautier et Vibert, membre de la commission fédérale des Beaux-Arts ; Lausanne, M. Hermenjat ; Lucerne, M. Emmenegger ; Neuchâtel, MM. de Meuron et Röthlisberger ; Paris, M. Reymond ; Valais, M. Bieler ; Zurich, MM. Meier et Righini. Les sections de Munich et du Tessin n'ont pas envoyé de délégués.

Etaient aussi présents MM. H. de Saussure, vice-président central, G. Maunoir, secrétaire central, G. Kohler, vice-secrétaire central ; M. Demme, délégué de la société à l'exposition de Soleure ; M. Bühler (section de Berne), peintre à Soleure.

Avant de passer aux propositions pour le renouvellement de la commission fédérale des Beaux-Arts, M. de Meuron (Neuchâtel), rend compte des travaux du jury de l'exposition de Soleure. Celui-ci a décidé : 1° Chaque sociétaire aura le droit d'exposer au moins une des œuvres qu'il a envoyées à Soleure. 2° Dans la mesure du possible, les œuvres de chaque artiste seront groupées. 3° S'il y a assez de place, les œuvres qui auront été préalablement mises de côté par le jury pourront être placées. La commission de placement a été formée de MM. Amiet, Berne ; Emmenegger, Lucerne ; Righini, Zurich et Vautier, Genève.

PROPOSITIONS POUR LES NOMINATIONS A LA COMMISSION FÉDÉRALE DES BEAUX-ARTS.

Avant de proposer les candidats de notre société à la commission fédérale des Beaux-Arts, M. Silvestre président